Booba, joueurs du PSG, Patrick Sébastien… : Mohamed S., dit « Le Chat », écroué après une série de cambriolages à 10 millions d’euros

26/04/2026 à 11h56



Mohamed S., 34 ans, surnommé « Le Chat », a été écroué à Paris après sa mise en examen pour **vols en bande organisée**, dont un commis avec violence, et **association de malfaiteurs**. Le parquet de Paris le soupçonne d’être impliqué dans plusieurs cambriolages réalisés par les toits d’immeubles, pour un préjudice total estimé à près de **10 millions d’euros**.

Selon les éléments du dossier, trois autres personnes ont également été incarcérées : deux complices présumés et un receleur. Les enquêteurs visent notamment trois cambriolages distincts. Deux d’entre eux auraient suivi un mode opératoire identique : passage par les toits, intrusion en hauteur puis neutralisation des alarmes grâce à un brouilleur.

Le 6 juillet 2025, plus de **800 000 euros** de sacs de luxe ont été dérobés dans une entreprise spécialisée du 8e arrondissement de Paris. Un second vol, commis le 30 janvier dans le 16e arrondissement, vise le domicile d’un député du

Parti communiste chinois. La victime, blessée en tentant de résister, s’est vu prescrire cinq jours d’ITT. Le montant du préjudice est estimé à **7,8 millions d’euros**.

Mohamed S. conteste fermement : « **Je n’ai jamais commis de vol avec violence, je n’ai rien à voir avec ça** ». Les policiers lui ont également rappelé des soupçons antérieurs liés aux cambriolages de Thiago Silva, Éric Choupo-Moting, Booba et Patrick Sébastien.

Le Monde